



Ecole, collège, lycées d'enseignement général,
technologique, professionnel et supérieur

DOSSIER de RENTRÉE 2026-2027

Rue de l'Oratoire - 50180 AGNEAUX
Téléphone : 02.33.77.17.17
Email : secretariat.istlo@gmail.com
Site : www.institut-saint-lo.fr
Page facebook : facebook.com/ISLAgneaux/
Instagram : [@isl_50180](https://www.instagram.com/isl_50180)

Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous vous accueillons, ainsi que vos enfants, pour cette rentrée 2026-2027.

Avec nos équipes, nous sommes véritablement engagés depuis plusieurs semaines autour d'un objectif commun : permettre à chaque élève de trouver, au quotidien, du sens et de l'exigence dans ses apprentissages, au sein d'un environnement sécurisant, stimulant et bienveillant.

Cette année encore, de nombreux projets viendront enrichir le parcours des élèves : ateliers, activités culturelles, rencontres, sorties pédagogiques, voyages et temps forts jalonnent l'année scolaire. Autant d'occasions de découvrir, d'expérimenter, de partager et de développer leur curiosité.

Cette dynamique repose sur l'engagement de tous. Vous pourrez compter sur l'implication et le dévouement de l'ensemble des personnels de l'établissement : les équipes éducatives et pédagogiques, mais aussi les personnels administratifs, d'entretien et de restauration, qui œuvrent chaque jour avec professionnalisme.

Ensemble, élèves, familles et professionnels, poursuivons notre aventure humaine au service de l'épanouissement et de la réussite de chacun. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire !

Christophe POUPON
Chef d'établissements coordinateur

Christelle LESAGE
Cheffe d'établissement des écoles

Dans ce dossier, vous trouverez l'ensemble des informations utiles pour préparer la rentrée. Il est accompagné d'un dossier de formulaires, d'une fiche sanitaire de liaison ainsi que d'un contrat de scolarisation pour chacun de vos enfants. Nous vous remercions de bien vouloir retourner ces documents complétés dans les délais indiqués.

LE MOT DE LA PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Chers parents d'élèves,

L'**Association de Parents d'Elèves de l'enseignement Libre** de l'Institut (APEL) est avant tout une équipe de parents bénévoles qui offrent un peu de leur temps et de leur énergie pour prendre part à l'animation de l'Institut.

Notre rôle ?

L'APEL est un trait d'union entre les parents et l'équipe éducative et participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement.

Son aide peut revêtir plusieurs formes :

- **Aide financière** aux sorties pédagogiques, allégeant ainsi la participation des familles,
- **Achats de matériel** pour le confort et le bien-être des élèves (jeux de cour, baby-foot, tables de pique-nique, etc.),
- **Accueil** des élèves et de leurs parents lors de la rentrée scolaire, des portes ouvertes, etc...,
- **Écoute et relais** : nous sommes attentifs aux besoins et difficultés des familles, que nous pouvons faire remonter aux chefs d'établissement,
- **Représentation des familles** au sein des conseils d'établissement, conseils de discipline, et autres instances de l'Institut,
- **Organisation d'animations** tout au long de l'année scolaire, permettant de **récolter des fonds** pour soutenir les projets de l'Institut.

Votre soutien est essentiel !

Toutes ces actions ne peuvent être menées sans l'appui de l'ensemble des parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'**adhérer à l'APEL** : la cotisation pour l'année 2026/2027 est de **20,00 €** (13,60 € pour les cotisations de l'APEL académique et nationale et 6,40 € de frais de fonctionnement de notre l'APEL d'établissement). Adhésion cf. dossier formulaire.

L'établissement nous transmet vos coordonnées (adresse mail) nous permettant de vous communiquer des informations. Si toutefois vous ne le souhaitez pas, merci de signifier votre opposition par courrier (à joindre également au dossier formulaire).

Envie de vous engager davantage ?

Que vous ayez **des compétences, des talents particuliers, de l'enthousiasme**, ou tout simplement **l'envie de participer** à la vie de l'association, vous êtes les bienvenus !

Un bel été ainsi qu'une très belle année scolaire 2026/2027 à vous et vos enfants.

Karen Voisin
Présidente de l'APEL de l'Institut
apeldeinstitut@gmail.com

Equipe de vie scolaire :

17 éducateurs de vie scolaire
6 ASEM

Internat : Anne-Lise BOSCHER
Collège : Pascal DESHAYES
Lycées : Audrey MARIE
Infirmier : Dominique VILBOUX

Référents pastoraux :

Père Laurent PERREE (Ecole)
En attente (Collège)
Père Florian FRIGOT (Lycées)
Francis BESNIER (Collège et Lycées)

Equipe enseignante :

120 enseignants

Documentalistes :
Sœur Brigitte-Marie
Madame Valérie CHIVARD

Equipe de direction :

Chef d'établissement coordinateur : Christophe POUPON
Cheffe d'établissement 1^{er} degré : Christelle LESAGE
Directeur adjoint du lycée G et T : Tanneguy FAIVRE
Directrice adjointe du collège : Aude THOMAS
Resp. de la section STS : Fayçal KHAFI
Resp. de la section Commerce et 3^{ème} PM : Ludivine AUVRAY
esp. de la section Métiers de la Sécurité : Pascal LARSONNEUR
Directeur administratif : Florent LAMBARD

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre :

Présidente : Karen VOISIN

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique :

Conseil d'Administration
Présidente : Isabelle PINGRET

Equipes d'entretien, de restauration et administrative :

40 salariés

Accueil : Emmanuel LEGRAND / Nadine BIDOT
Comptabilité : Laurence LECLUZE
Informatique : David ROBLOT
Ressources Humaines : Doriane MALLE
Restauration : Mélanie LENOIR (CONVIVIO)
Secrétariat : Angélique QUESNE

COMMENT NOUS JOINDRE ?

ACCUEIL	M. LEGRAND ou Mme BIDOT Téléphone : 02.33.77.17.17
----------------	--

	ECOLE	COLLEGE	LYCEES GENERAL TECHNOLOGIQUE PROFESSIONNEL ET SUPERIEUR
DEROULEMENT DE LA VIE QUOTIDIENNE Absences, retards, devoirs surveillés, permanences, études, garderies, diverses activités...	Mme LESAGE 02.33.77.17.17	M. DESHAYES 02.33.77.17.12	Mme MARIE 02.33.77.17.13
SUIVI DES ETUDES Prendre rendez-vous auprès de 02.33.77.17.17	Mme LESAGE	Mme THOMAS	M. FAIVRE (LGT) M. KHAFI Fayçal (STS) Mme AUVRAY (MRC et 3PM) M. LARSONNEUR (MS)

	Filles et Garçons Mme BOSCHER 02.33.77.17.15 ou 06.87.80.41.03 ou internat.istlo@gmail.com
VIE D'INTERNAT	Lundi, mardi, jeudi : à partir de 17h Mercredi à partir de 12h30

RENSEIGNEMENTS Relevé de notes, inscriptions, examens, certificats de scolarité, bourses	SECRETARIAT Mme QUESNE 02.33.77.17.17	QUESTIONS FINANCIERES OU D'ORDRE MATERIEL Frais de scolarité, Restauration...	COMPTABILITE Mme LECLUZE 02.33.77.17.17
---	--	--	--

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

ACCUEIL	SECRETARIAT	COMPTABILITE
Lundi au vendredi 7h30 à 18h30 mercredi 7h30 à 12h15 - 13h15 à 17h15	Lundi au vendredi 8h à 12h30 et 13h30 à 17h30 mercredi 8h à 12h	Lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 17h

Grandir dans le respect, la joie et l'ouverture !

A L'école, la pastorale irrigue notre projet éducatif. Quels que soient les parcours, les croyances ou les sensibilités de chacun, notre démarche pastorale s'appuie sur des valeurs qui nous rassemblent : le respect, l'entraide, la solidarité, la joie de vivre ensemble...

Nous croyons à une école authentiquement catholique accueillante à tous, où l'enracinement et l'ouverture ne sont pas en tension mais se conjuguent.

Le Père Laurent PERREE, les catéchistes et moi-même souhaitons vous partager les propositions de foi qui seront faites aux élèves :

PREPARATION AU BAPTEME à partir de 3 ans, jusqu'en CM2 et plus...

Pour les enfants non baptisés qui souhaitent recevoir ce sacrement, un parcours est proposé. Une réunion d'informations aura lieu en début d'année.

EVEIL A LA FOI : de la maternelle au CE1

Votre enfant est inscrit dans l'enseignement catholique. L'équipe éducative l'éveille à la foi dès la maternelle en proposant des moments de partage et de découvertes : (ex : Pourquoi fête-t-on la Toussaint ? Qu'est-ce que Noël ? D'où vient l'histoire de Pâques ?)

Nous accompagnons les élèves en respectant leur choix. L'accueil des élèves non catholique fait partie de notre ouverture.

L'équipe paroissiale propose un approfondissement pour les familles qui souhaitent s'engager davantage.

CATECHISME OU CULTURE CHRETIENNE : du CE2 au CM2

Chaque semaine, les élèves s'intéressent à la culture des régions en classe avec un enseignant ou choisissent de découvrir la vie de Jésus et s'initier à la prière avec une personne engagée dans l'Eglise. Trois célébrations pour tous les élèves qui le souhaitent permettent de vivre, chacun à sa manière et dans un esprit d'ouverture, les fêtes de la Toussaint, Noël et Pâques.

PREPARATION A LA PREMIERE COMMUNION : année du CM1

4 dimanches d'initiations et une journée temps fort sont proposés.

NOS ACTIONS DE SOLIDARITE : l'école soutient des actions de solidarité avec la Roumanie et les « Restos du cœur ». Un bol de pâtes est proposé aux élèves lors du Carême.

Un calendrier détaillé pour les différents événements sera transmis dès la rentrée.

Bonne rentrée pastorale à chacun !

Notre établissement, en tant qu'établissement catholique d'enseignement propose une réponse aux questions de l'homme d'aujourd'hui par le biais de la catéchèse et de la culture religieuse. Respectueux de toutes les différences, nous attendons pour le moins en retour que jeunes et adultes respectent cette proposition explicite et spécifique.

- **Se former**

- En Sixième : une heure hebdomadaire de catéchèse ou de culture chrétienne
- En Cinquième : une heure hebdomadaire de culture chrétienne. Quatre rencontres sur les sacrements, animées par le prêtre accompagnateur du collège
- En Quatrième et Troisième : une heure de culture chrétienne tous les quinze jours
- Au lycée, 'Goûter spi' temps de formation chrétienne et spirituelle : huit mardis dans l'année, après les cours

- **Rencontrer, s'ouvrir à l'autre**

- En Quatrième : aumônerie (un midi tous les quinze jours)
- A l'internat (lycée) : quelques soirées d'aumônerie
- Présence des prêtres de la paroisse le mardi midi
- Possibilité de participer à l'aumônerie des lycéens sur la paroisse, le vendredi soir tous les quinze jours (Salle Georges Gauthier – 57, rue Maréchal Leclerc 5000 SAINT-LO)
- Temps forts organisés par l'Enseignement catholique de la Manche (Cinquième, Quatrième et Troisième) et par le Service diocésain de la Pastorale des Jeunes

- **Célébrer, vivre les sacrements**

- Des temps de célébrations à la chapelle, par niveau, à la rentrée, avant Noël et autour de Pâques.
- Fête patronale : mardi 8 décembre 2026 – 18h, dans la chapelle de l'établissement. Présence des paroissiens d'Agneaux et de Saint-Lô
- Pendant l'Avent et la Carême, chaque vendredi : '7 mn pour Dieu' (Laudes express)
- Adoration le mardi midi pendant l'Avent et le Carême
- Sacrement du pardon pendant l'Avent et le Carême
- Possibilité de se préparer à différentes étapes de la vie chrétienne :
 - Baptême (compter deux années)
 - Première communion (compter deux années)
 - Profession de foi (en Sixième voire Cinquième). Retraite préparatoire, dimanches en famille en lien avec la paroisse, pèlerinage à Lisieux (16 janvier 2027). Célébrations : samedi 12 et dimanche 13 juin 2027, en la chapelle de l'établissement
 - Confirmation (en Troisième et au lycée). Plusieurs rencontres tout au long de l'année. Retraite à Saint Jean le Thomas les 29 et 30 mai 2027. Célébration de la confirmation : samedi 5 juin 2027 en l'église Notre Dame de St-Lô (messe présidée par Monseigneur Grégoire Cadot, évêque de Coutances)

- **Partager, vivre la solidarité**

- En Sixième et Cinquième : Opération Bougies de la solidarité, en lien avec le Secours Catholique de la Manche (pendant l'Avent)
 - Au lycée : Participation à la collecte de la Banque Alimentaire de la Manche (6 et 7 novembre)
 - Opération « Bol de pâtes » au profit de l'association ANAK-Tnk* (pendant le Carême)
- *ANAK-Tnk : association qui vient en aide aux enfants des rues de Manille. www.anak-tnk.org

- **Projet d'établissement**

Le projet d'établissement est consultable sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/uCAr>



- **Projet éducatif**

Le projet éducatif est consultable sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQIK>

Il est également consultable en dernier page de ce dossier.

L'inscription à l'Institut s'accompagne de la signature du projet éducatif et engage chaque jeune et chaque famille à le respecter.



- **Chartes de vie**

Les chartes de vie école, collège, lycées, BTS et internat sont consultables sur le site internet de l'Institut : <https://urlz.fr/fQIW>

L'inscription à l'Institut s'accompagne de la signature du projet éducatif et engage chaque jeune et chaque famille à le respecter.



- **Association sportive : ASIA**

Les inscriptions dans toutes les disciplines sont annuelles et deviennent définitives pour l'année 2026-2027 à partir du 31.10.2026.

Le tarif annuel de la licence est de 25 €.

L'inscription dans chacune des disciplines, sports collectifs, athlétisme et cross se fera auprès du professeur d'E.P.S.

Lorsque la compétition atteint le niveau national, il est demandé une participation aux frais (engagement, hébergement, transport).

Lorsqu'un élève demi-pensionnaire prend son repas le mercredi midi, celui-ci sera facturé en sus du forfait.

- **Casiers**

Pour les élèves du secondaire, il est possible de louer un casier. Le tarif de location annuelle est fixé pour l'année scolaire 2026/2027 à 25 euros par casier (seront portés sur la facture annuelle. Ne pas faire de chèque). Une caution de 10 euros est aussi demandée. Elle est rendue lors de la remise des clés en fin d'année.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez effectuer une demande de réservation de casier avant le 21 août 2026 pour les lycées et avant le 31 août 2026 pour le collège par le biais d'un lien Google Forms :

pour les lycées : <https://forms.gle/27qpfgDgTpR3mxheA> ; pour le collège : <https://forms.gle/YJqVK527p4Wb4tGaA>



- **Ecole Directe** <https://www.ecoledirecte.com>

- **Nouvelles familles** : les codes d'accès « parents » vous seront communiqués par mail fin août, les codes « élèves » (collège et lycées) seront communiqués à votre enfant en début d'année scolaire.
- **Familles déjà présentes dans l'établissement** : les codes de l'année précédente sont conservés aussi bien pour les parents que pour les enfants.

- **Elèves boursiers**

Etude automatique de votre droit à bourse :

Vous pouvez demander l'étude automatique de votre droit aux bourses quand vous inscrivez ou réinscrivez votre enfant dans un collège ou un lycée privé sous contrat d'association, en complétant un formulaire de recueil du consentement à retirer au secrétariat.

Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de vous rapprocher du secrétariat.

Pour ceux qui refusent ce droit, un dossier papier de demande de bourse vous sera envoyé en septembre sur simple demande auprès du secrétariat.

- **Fournitures scolaires**

A l'école, une grande partie des fournitures est prise en charge par l'établissement et est distribuée aux enfants en début d'année (cahiers, classeurs). Reste à la charge des familles quelques fournitures détaillées dans un tableau consultable aux adresses suivantes :

<https://urlz.fr/vbOr> pour les maternelles



<https://urlz.fr/vbOs> pour les primaires



Au collège, les listes des fournitures sont consultables aux adresses suivantes :

Fournitures communes à toutes les classes : <https://urlz.fr/vbOt>



et fournitures spécifiques à la classe :

6^{ème} : <https://urlz.fr/vbOv>



5^{ème} : <https://urlz.fr/vbOw>



4^{ème} : <https://urlz.fr/vbOx>



3^{ème} : <https://urlz.fr/vbOy>



3^{ème} **prépa métiers**, la liste des fournitures est consultable à l'adresse :

<https://urlz.fr/vbP8>



Aux lycées, aucune fourniture scolaire n'est imposée. Lors de leurs premiers cours les professeurs indiqueront aux élèves le matériel dont ils devront disposer ou qu'ils conseillent.

- **Manuels scolaires et manuels numériques**

Pour les lycéens et les étudiants, l'établissement a un partenariat avec l'ARBS (flyer joint) pour proposer aux familles la mise à disposition des manuels scolaires dans les meilleures conditions. L'inscription se fait exclusivement en ligne : www.arbs.com
La distribution des manuels sera réalisée dans les premiers jours de la rentrée sur temps scolaire.

Pour ceux n'ayant pas opté pour l'ARBS, s'adresser à l'accueil de l'établissement pour connaître la liste des manuels.

La région Normandie propose par l'intermédiaire d'Atouts Normandie des aides et des avantages pour étudier. En vous inscrivant sur le site atouts.normandie.fr/, vous pourrez bénéficier d'une aide pour l'acquisition des manuels scolaires.

Pour les collégiens et troisième prépa métiers du lycée professionnel, les manuels seront distribués le jour de la rentrée par le professeur principal.

- **Restauration scolaire**

Une carte d'accès sera distribuée à la rentrée aux nouveaux élèves du secondaire (carte valable pour toute la scolarité de l'élève à l'Institut). En cas de perte de celle-ci, il vous est possible d'imprimer le code-barres du badge cantine qui se trouve sur l'espace Ecole Directe de votre enfant ou une nouvelle carte peut être fabriquée et facturée 5 € à l'élève.

Les élèves de l'école n'auront pas de carte, l'enregistrement de leur passage au restaurant se fera le matin, en classe, au moment de l'appel par le professeur.

Vous trouverez joint à ce dossier une information sur la tarification de la restauration.

- **Transport**

Les transports scolaires sont gérés par la région. L'inscription se fait en ligne sur le site <https://transport-scolaire.normandie.fr/>
Pensez à vous inscrire **avant le 16 juillet**. Au-delà de cette date, un supplément vous sera demandé.

Pour les élèves domiciliés et scolarisés sur tout le territoire de Saint-Lô Agglo un service de transport est proposé : Slam scolaire.

Inscription en ligne sur saint-lo-agglo.fr

Pensez à vous inscrire **avant le 2 août**. Au-delà de cette date, un supplément vous sera demandé.

- **Association des Anciens élèves**

Futur Ancien ou Ancien Elève,

L'Association des Anciens, existant depuis plus de 100 ans à l'Institut, est toujours prête à vous accueillir.

Se retrouver c'est permettre à toutes les générations de se rencontrer, d'échanger, de découvrir les expériences professionnelles et humaines et variées. La vie de l'Association c'est aussi soutenir des projets au cœur de notre Institut, en plus de nos rencontres annuelles.

N'hésitez pas à nous rejoindre à l'adresse mail : secretariatdesanciens@gmail.com

L'établissement nous transmet vos coordonnées nous permettant de vous communiquer des informations. Si toutefois vous ne souhaitez pas que celles-ci nous soient transmises merci de signifier votre opposition par courrier adressé à l'Institut.

CONDITIONS FINANCIERES

L'Etat, en principe, devrait pourvoir aux dépenses de fonctionnement de l'établissement selon les clauses du contrat d'association. Néanmoins, il ne couvre pas toutes les charges et nous devons demander aux familles une participation financière dite **contribution familiale** (pour couvrir les charges d'entretien des bâtiments et de mise en sécurité et ceux afférents à l'enseignement religieux et à l'exercice du culte). S'y ajoutent éventuellement, les frais de pension ou demi-pension.

L'Institut, soucieux d'être ouvert à toutes les familles qui le souhaitent, établit une péréquation familiale uniquement (1) sur la contribution familiale en fonction du nombre d'enfants et des ressources. Lorsque les familles en situation financière difficile souhaitent faire une demande de réduction, celle-ci est accueillie avec bienveillance et étudiée par les Chefs d'établissement. La demande est à faire auprès de Mme LECLUZE (Service comptabilité).

(1) Sauf en B.T.S et en Bac Pro Métiers de la Sécurité, une grille de péréquation (sur la contribution familiale) prend en compte les ressources des familles et les charges pesant sur celles qui mettent plusieurs enfants dans l'enseignement catholique.

Nous remercions ceux qui peuvent verser une participation volontaire dans un esprit de solidarité.

Les tarifs (contribution familiale, hébergement, restauration, cotisation sportive UGSEL obligatoire) sont établis pour l'année scolaire et sont appelés en septembre.

A ces tarifs peuvent s'ajouter l'adhésion à l'Association des Parents d'Elèves.

Une **assurance scolaire** incluant la garantie individuelle accident est contractée par l'établissement, auprès de la Mutuelle St Christophe, pour chaque élève et facturée aux parents au tarif de 5,27 €. Si les parents fournissent une attestation d'assurance scolaire incluant une garantie individuelle accident avant le 15 septembre, l'assurance souscrite par l'établissement sera déduite de la contribution familiale. Une notice d'information de la Mutuelle St Christophe est fournie avec ce dossier. Cf dossier formulaire.

Des appels financiers peuvent avoir lieu en cours d'année pour :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• les échanges et les sorties pédagogiques• les activités culturelles et artistiques• la licence sportive ASIA individuelle facultative | <ul style="list-style-type: none">• les œuvres intégrales étudiées (par ex. en français)• le manuel et le fichier de catéchèse |
|---|---|

Informations complémentaires :

- **Restauration : les absences pour stages, examens et journées pédagogiques sont prises en compte dans le tarif annuel et ne peuvent donner lieu à réduction**
- Changement de régime : cf. document « demande de changement de régime »
- Notre système informatique permet aux familles qui le souhaitent, un étalement mensuel des règlements par prélèvement automatique (**service gratuit**)
- Le retour du dossier « formulaires » pour le 16 Août est une des conditions pour ne pas avoir d'office l'application de la part de péréquation la moins favorable.
- Les règlements se font :
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "INSTITUT SAINT-LO"
 - par espèces exclusivement à la Comptabilité de l'INSTITUT
 - par prélèvement (se reporter au dossier « formulaires » pour l'autorisation de prélèvement). 10 prélèvements de sept à juin (1^{er} prélèvement au 15 sept cf paragraphe « modalités de prélèvement »)
- La facture sera disponible au téléchargement (format pdf) sur le site « Ecole directe » à partir du 1^{er} octobre. Si vous souhaitez une version papier de celle-ci merci de contacter le service comptabilité.

GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE **2026/2027** (montant indiqué multiplié par 10) CONTRIBUTION FAMILIALE

Classe de votre enfant		Maternelle	Primaire	Collège		L.G.T. 2 ^{nde} /1 ^{ère} Terminale	3 ^è Prépa Métiers	L.P.					B.T.S
				6 ^è /5 ^è	4 ^è /3 ^è			Bac prof MRC	Bac prof Métiers de la Sécurité				
								2 ^{nde} /1 ^{ère} /Term	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Term Police Gendarmerie	Term Sapeur- Pompier	
Contribution familiale	Mini (selon péréquation)	25,70 €	25,70 €	48,00 €	62,20 €	68,20 €	49,00 €	49,00 €					
	Base pour calcul	31,70 €	31,70 €	64,00 €	78,20 €	78,20 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €	59,00 €	79 €
	Maxi (selon péréquat°)	39,70 €	39,70 €	72,00 €	86,20 €	86,20 €	67,00 €	67,00 €					
Coût spécificité formation									33,10 €	49,30 €		141,80 €	
Tenue vestimentaire 2 ^{de} MS									12,20 € (1)				

(1) 2^{nde} MS : équipement spécifique (2 pantalons, 1 sweat, 2 polos, 1 paire de chaussure, 1 veste, 1 parka, 1 casquette, 1 ceinture)
coût total 322 € dont participation 100 € Région Normandie et 100 € Institut Saint-Lô. Reste à charge pour l'élève : 122 €

Pour le calcul de la péréquation appeler le service comptabilité ou consulter notre site internet

TARIFS BOURSIERS **2026/2027** (montant indiqué multiplié par 10) CONTRIBUTION FAMILIALE

Classe de votre enfant	Collège		L.G.T. 2 ^{nde} /1 ^{ère} Terminale	3 ^è Prépa Métiers	L.P.					S.T.S
	6 ^è /5 ^è	4 ^è /3 ^è			Bac prof MRC	Bac prof Métiers de la Sécurité				
					2 ^{nde} /1 ^{ère} /Term	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Term Police Gendarmerie	Term Sapeur- Pompier	
Contribution familiale – Elèves boursiers	55,00 €	65,00 €	65,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €	65,00 €

Précision concernant la contribution familiale des élèves boursiers :

Si votre enfant est boursier, un tarif spécifique de contribution familiale vous sera appliqué (tableau ci dessus).

Toutefois, si le calcul de votre contribution familiale avec la grille de référence s'avère plus favorable pour vous par rapport au tarif boursier, nous appliquerons le résultat de ce calcul sur votre facture.

**GRILLE TARIFAIRE DE REFERENCE 2026/2027 (montant indiqué multiplié par 10)
RESTAURATION**

Classe de votre enfant	RESTAURATION de ½ pension : 4 repas Lundi, mardi, jeudi, vendredi		RESTAURATION de pension 9 repas Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi		RESTAURATION de pension 7 repas Lundi, mardi, jeudi, vendredi		Date <u>prévisionnelle</u> de départ en fin d'année (après les cours) (1)
	Part fixe	Part variable	Part fixe	Part variable	Part fixe	Part variable	
Maternelle	27,70	37,50					vendredi 2 juillet 2027
Primaire	44,10	41,70					vendredi 2 juillet 2027
6ème	49,10	45,20	88,10	101,70	68,10	78,50	jeudi 24 juin 2027
5ème	48,70	44,90	87,50	101,00	67,50	77,80	jeudi 24 juin 2027
4ème	48,30	44,50	86,30	99,60	66,90	77,10	mardi 22 juin 2027
3ème	48,70	44,90	86,90	100,30	67,80	78,20	mardi 22 juin 2027
2 ^{de} LG	46,80	43,10	83,90	96,80	65,00	75,00	vendredi 11 juin 2027
1 ^{ère} LGT	45,60	42,10	81,40	94,00	63,20	72,90	mardi 8 juin 2027
Term LGT	46,00	42,40	82,00	94,70	63,80	73,60	mardi 8 juin 2027
3ème Prépa Métiers	44,90	41,40	79,30	91,50	62,30	71,90	mardi 22 juin 2027
2 ^{de} Pro MS	40,70	37,50	72,90	84,10	56,50	65,20	vendredi 4 juin 2027
2 ^{de} Pro MRC	40,70	37,50	72,90	84,10	56,50	65,20	vendredi 4 juin 2027
1 ^{ère} Pro MS	36,90	34,00	66,50	76,80	51,40	59,20	mercredi 9 juin 2027
1 ^{ère} Pro MRC	35,00	32,30	62,60	72,20	48,60	56,10	vendredi 14 mai 2027
Term Pro MS Pompier	38,00	35,10	68,10	78,50	52,90	61,00	vendredi 11 juin 2027
Term Pro MS Police Gendarme	40,70	37,50	72,90	84,10	56,50	65,20	vendredi 11 juin 2027
Term Pro MRC	37,30	34,40	67,80	78,20	52,00	59,90	vendredi 11 juin 2027

(1) les tarifs de restauration sont déterminés en fonction d'une date théorique de départ en fin d'année. Si toutefois celle-ci devait être avancée un avoir, sur part variable, vous sera établi, si elle devait être repoussée une facture complémentaire sur part variable vous sera transmise.

Ticket repas externe à l'unité : **MAXI 2 repas par semaine sauf BTS** :

Ecole : Maternelle : 5,40 €
Primaire : 6,65 €

Collège, LGT, LP : 7,85 €

BTS : tarif Crous
1 € : boursiers et non boursiers

**GRILLE TARIFAIRE 2026/2027 (montant indiqué multiplié par 10)
HEBERGEMENT**

Classe de votre enfant	Collège		L.G.T. 2 ^{de} /1 ^{ère} Terminale	L.P.		S.T.S
	6è/5è	4è/3è		3è Prépa Métiers	Bac prof	
HEBERGEMENT Pension (lundi au vendredi)	182,80 €	182,80 €	182,80 €	182,80 €	182,80 €	182,80 €

**GRILLE TARIFAIRE 2026/2027 (montant indiqué multiplié par 10)
ETUDES / GARDERIE**

Classe de votre enfant	Garderie Maternelle	CP	Etudes Primaire CE1 à CM2	Etudes Collège		Etudes L.G.T. 2 ^{de} /1 ^{ère} Terminale	Etudes L.P.	
				6è/5è	4è/3è		3è Prépa Métiers	Bac prof
Etudes / Garderie	24,60 €	24,60 €	24,60 €	17,60 €	17,60 €	17,60 €	17,60 €	17,60 €

Etude / garderie exceptionnelle : 2,50 € par soir

MODALITES DE REGLEMENT PAR PRELEVEMENT

Les prélèvements s'effectuent sur une période de 10 mois de septembre 2026 à juin 2027 et non plus sur 9 mois comme les années précédentes. Ceci afin d'alléger les mensualités.

La facturation étant établie fin septembre / début octobre, le premier prélèvement du mois de septembre (le 15) sera une estimation la plus proche de la réalité et sera calculé en fonction de la classe et du régime de votre enfant.

Les 9 prélèvements suivants (oct 2026 à juin 2027) seront établis de la manière suivante :

$$(\text{total facture} - 1^{\text{er}} \text{prélèvement} - \text{Acomptes éventuels})/9$$

Pour le calcul du premier prélèvement (1), les éléments suivants sont pris en compte :

- Classe de l'élève
- Régime de l'élève
- Coût spécifique de formation (Bac pro MS)
- Tenue vestimentaire (2MS)
- Acompte versé

Ne sont pas retenues dans le calcul du premier prélèvement :

- La péréquation
- La participation à l'Association des Parents d'Elèves
- La cotisation UGSEL

Voici le montant du 1^{er} prélèvement qui sera appliqué pour le mois de septembre selon la classe de votre enfant et selon son régime :

Tableau du 1 ^{er} prélèvement du 15 septembre					
	Externe	Demi-pensionnaire	Pensionnaire 9 repas	Pensionnaire 7 repas	BTS Pensionnaire (hors repas au ticket)
Maternelle	31	96			
Primaire	31	117			
6 ^{ème}	63	157	408	365	
5 ^{ème}	63	157	418	375	
4 ^{ème}	77	170	429	386	
3 ^{ème}	77	171	431	389	
2 ^{nde} LG	77	167	403	372	
1 ^{ère} LGT	77	165	419	380	
Term LGT	77	166	420	381	
3 ^{ème} Prépa métiers	58	144	384	347	
2 ^{nde} Pro MS	86	164	425	390	
2 ^{nde} Pro MRC	58	136	370	335	
1 ^{ère} Pro MS	112	183	421	389	
1 ^{ère} Pro MRC	58	125	359	329	
Term Pro MS Pompier	204	266	517	484	
Term Pro MS Police	63	141	386	350	
Term Pro MRC	58	130	370	336	
BTS MCO1	76				259
BTS MCO2	82				265

ORGANISATION RENTREE et VACANCES SCOLAIRES

RENTREE DES CLASSES		
<u>ECOLE</u>	Maternelle	Mardi 1^{er} septembre entre 9h30 et 10h15 Pour ceux qui le peuvent, merci de privilégier l'arrivée à partir de 10h
	Elémentaire	Mardi 1^{er} septembre CM1/CM2 : 8h45 CP/CE1/CE2 : 9h15
<u>COLLEGE</u>	Mardi 1^{er} septembre 9h – 16h45 : 6 ^{èmes}	Mercredi 2 septembre 8h30 – 11h55 : 5 ^{èmes} 9h00 – 11h55 : 4 ^{èmes} 9h30 – 11h55 : 3 ^{èmes}
	Internat : accueil des élèves internes à partir de 8h le jour de la rentrée	
<u>LYCEES</u>	Lundi 31 août 9h : Apprenti(e) en alternance STS MCO 1 et 2	Mercredi 2 septembre 9h00 – 11h55 : 1 ^{ère} Pro, 1 ^{ère} GT, STS MCO 2 (initiaux) 9h30 – 11h55 : Term LGTP
	Mardi 1^{er} septembre 9h30 : 2 ^{nde} générale, STS MCO1 (initiaux), STS MOS 1 10h00 : 3 ^{ème} prépa métiers, 2 ^{nde} Pro Internat : accueil des élèves internes à partir de 8h	Internat : accueil des élèves internes à partir de 8h
<u>Photos collège/lycées</u> : 15 et 16 septembre (individuelle) ; 18 et 19 septembre (groupe) <u>Photos école</u> : 22 et 23 septembre		

VACANCES SCOLAIRES		
Périodes	Ecole	Collège & Lycées
TOUSSAINT	Vendredi soir 16 octobre au lundi 2 nov. matin Vendredi soir 18 décembre au lundi 4 janvier matin Vendredi soir 19 février au lundi 8 mars matin Vendredi soir 16 avril au lundi 3 mai matin	
NOEL		
HIVER		
PRINTEMPS		
FIN D'ANNEE	Vendredi 2 juillet soir	Selon niveaux et examens
Jours non travaillés	Ascension vendredi 7 mai 2027	Ascension vendredi 7 mai 2027
		<u>Journées pédagogiques</u> : Vendredi 16 octobre 2026 Vendredi 19 février 2027
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise le matin des jours indiqués.		

REUNIONS D'INFORMATIONS DE RENTREE (pour les parents)

Mardi 1^{er} septembre	18h Parents 6 ^{ème}
Vendredi 4 septembre	18h Parents 3 ^{èmes} , 3 ^{èmes} Prépa métiers et 2 ^{ndes} Pro
Jeudi 10 septembre	18h Parents 5 ^{èmes}
Vendredi 11 septembre	18h Parents 4 ^{èmes} , 1 ^{ères} et Term Pro
Vendredi 18 septembre	18h Parents 1 ^{ères} et Term Générales
Vendredi 25 septembre	18h Parents 2 ^{nde} Générales

Le projet éducatif de l'Institut Saint-Lô, établissement catholique d'enseignement sous tutelle diocésaine* et associé par contrat avec l'État, définit les valeurs, les finalités éducatives et pastorales que nous souhaitons développer dans l'établissement. Il est enraciné dans le projet éducatif diocésain et s'adresse à tous les membres de la communauté éducative.

Pour une école de l'hospitalité*

Accueillir chacun, quelles que soient ses origines, ses convictions religieuses ou politiques.
Intégrer et accepter les différences pour mieux vivre ensemble dans un respect mutuel.
Conduire les élèves sur le chemin de l'autonomie et de la responsabilité.
Encourager la bienveillance dans un esprit de tolérance et de fraternité.

Un enseignement fondé sur un esprit d'ouverture

Promouvoir toutes les formes de réussites en encourageant la créativité et l'ouverture sur le monde.
Éveiller et développer l'esprit critique, le discernement, la curiosité et les talents propres à chacun.
Accompagner chacun en fonction de ses aptitudes et de ses compétences, en valorisant le sens de l'effort.
Diversifier les procédés pédagogiques pour favoriser la réussite du plus grand nombre, en intégrant en particulier les nouvelles technologies dans les pratiques d'enseignement.
Accompagner chaque élève dans son projet d'orientation.

Pour que chacun puisse donner sens à sa vie

Donner à tous la force de s'engager dans le monde en se mettant au service d'autrui.
Croire en chacun en portant sur lui un regard d'espérance.
Proposer une éducation éclairée par l'Évangile en découvrant le Christ et son message.
Inviter à vivre des temps de célébration.

* *Tutelle diocésaine* : autorité sous l'égide de l'Évêque du diocèse qui garantit l'authenticité évangélique de l'école.

* *Hospitalité* : générosité, bienveillance, cordialité dans la manière d'accueillir et de traiter ses hôtes. Propos repris par Philippe DELORME, secrétaire général de l'enseignement catholique, lors de l'interview de rentrée en août 2019.